



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE AIKIDO FFAAA DES PAYS DE LOIRE

Date : samedi 28 septembre 2024

Lieu : Salle Dagorne 2, 17 rue Jean Moulin 44980 Sainte Luce sur Loire

Présidente de séance : Laurence Chedorge - **Secrétaire de séance :** Guy Boisard

Début de séance : 17h30 - **Nombre de participants :** 29

Après vérification, le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

Ordre du jour :

- **Présentation des modifications des statuts de Ligue pour mise en conformité avec les statuts types de la Ligue FFAAA**

A la demande de la présidente, parole est laissée à Christian CERVENANSKI invité, pour expliciter les points de modifications suivants : les articles liés au nombre de voix pour les clubs de l'article précédent passent de 6 voix à 3 permettant ainsi une meilleure représentativité.

La précision est également apportée sur les termes de non-discrimination à la demande des membres de l'assemblée générale et précisé ce qu'est l'adhésion au contrat d'engagement républicain tel que spécifié dans les statuts types. Des précisions sont apportées sur l'agrément accordé à la FFAAA.

Ces modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité par l'assemblée. L'ordre du jour de l'AG extraordinaire étant épuisé, la séance est levée à 18h00

Les statuts modifiés et approuvés sont joints.

La présidente

Laurence Chedorge

Le secrétaire

Guy Boisard